



Charte de Protection des Mineurs

Le Secteur de Palaiseau s'engage

4 Novembre 2020 – V5

Pourquoi des actions de Prévention?

Secteur de
Palaiseau



- Après les graves abus sexuels révélés en 2019, de nombreux Chrétiens ont éprouvé le besoin impérieux d'agir pour aider leur Eglise
- Pape François a clairement donné le ton
- Même si le soutien des victimes est crucial, éviter de nouvelles victimes est la priorité

=> Des actions de Prévention concrètes et visibles sont **vitales** pour notre Eglise:

- montrer un véritable changement
- restaurer la confiance

Pourquoi utiliser une Charte ?

Secteur de
Palaiseau



- Le monde de l'Entreprise a rencontré des besoins similaires: le respect de l'éthique dans les affaires
 - Pour éviter les graves pénalités du DoJ américain, les grands groupes se sont dotés d'un arsenal d'outils, dont des engagements signés par tous les employés
 - Certains diocèses ont agi pour se doter d'un arsenal préventif (Orléans, Grenoble, ...) contenant une Charte
- ⇒ Pour Palaiseau, nous proposons de commencer avec une Charte simple (2 pages):
- Un engagement moral envers le Secteur
 - Signé par tous les Acteurs Paroissiaux
- ⇒ Le principe a été soumis au diocèse et approuvé par l'évêque à titre expérimental (« ad experimentum »)

Que contient la Charte ?

Secteur de
Palaiseau



- Un Message du Responsable de Secteur:
 - Remerciements aux Acteurs Paroissiaux
 - La Charte comme une protection de toute la communauté:
 - les Mineurs
 - Les Acteurs Paroissiaux
 - L'Eglise
- 3 éléments principaux:
 - Un guide des comportements
 - Un mécanisme d'Alerte (Cellule diocèse, France Victimes, Procureur ...)
 - Un principe de Bilan périodique (annuel)

Comment appliquer la Charte ? (1/2)

Secteur de
Palaiseau



- Elle est signée par tous les Acteurs Paroissiaux des Services concernés:
 - Eveil à la Foi
 - Catéchèse
 - Aumonerie
 - Confirmation
 - Servants d'autel
- Elle est proposée aux Mouvements qui sont en lien avec notre Secteur, et qui n'auraient pas d'alternative via leurs mécanismes spécifiques:
 - Scouts
 - MEJ

Comment appliquer la Charte ? (2/2)

Secteur de
Palaiseau



- Communication/promotion de la Charte:
 - Publiée sur le site
 - Mentionnée aux parents lors des inscriptions
 - Accompagnée de documents pour les parents et pour les enfants
- Bilan Annuel (elle ne doit pas rester lettre morte après quelques années)
 - Les signatures sont enregistrées par le Secteur
 - Les responsables des Services font une revue annuelle systématique de l'application

Charte de Protection des Mineurs

Secteur de
Palaiseau



Pour toutes questions sur la Charte, s'adresser
au secteur paroissial de Palaiseau

secteurpalaiseau@gmail.com